



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E147350

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2025

ÉDITÉ LE

14/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/12/2023
60 000

Raison sociale : BOREAL BATIMENT

10 RUE DU DEBARCADERE
75017 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 487 724 072 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 41174300Y

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 467083D1244000 / 001 523683/20

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 467083D1244000 / 001 523683/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/05/2024

Téléphone : 01 48 95 98 69

Portable : 06 25 50 70 89

Fax :

Site Internet : www.boreal-batiment.fr

E-mail : contact@boreal-batiment.fr

Responsabilité légale :

GROUPE BOREAL (809 641 723) / MACIEJEWSKI DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 36

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	09/06/2022
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	09/06/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2022
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	09/06/2022
o Isolation des combles perdus	09/06/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.